

LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATION #30

Avril 2012

EDITO

Election Présidentielle : les maires en otage !

« J'ai choisi de ne parrainer aucun candidat. Maire d'une liste élue sans appartenance politique, je n'avais pas à soutenir qui que ce soit. Je n'ai pas répondu, non plus, aux parrainages sollicités au nom d'un « prétendu devoir civique ». Le système n'est surement pas satisfaisant, mais le législateur aurait pu y penser plus tôt ! Les pressions exercées sur les maires n'apportent rien à la démocratie, il faudra y remédier. »

C'était, mot pour mot, mon édito d'avril 2007. J'ai tenu la même position en 2012, alors que la « pression aux parrainages » était encore plus forte, en particulier la dernière semaine. Il faut absolument réformer ce système obsolète, sans attendre la prochaine échéance présidentielle !

Délinquance nocturne

Un certain nombre d'habitants du bourg se plaignent de dégradations nocturnes à répétition. Il semble que des adolescents « traînent » dans les rues en pleine nuit, y compris pendant le temps scolaire. Certains d'entre vous l'ont signalé en mairie, d'autres ont déposé plainte au commissariat pour des préjudices plus importants. Cette situation ne peut plus durer. D'autant que des actes plus graves ont été commis dans le même temps. La police enquête actuellement sur ces problèmes. Une réunion a été organisée en mairie avec Monsieur le Commissaire pour échanger sur ce sujet. N'hésitez pas à signaler ce que vous avez remarqué, c'est souvent en recoupant plusieurs observations qu'on parvient à élucider une affaire.

Enfin et surtout, est-il normal que des adolescents soient dans les rues à 2 ou 3 heures du matin ? J'en appelle à la responsabilité des parents qui ne peuvent pas ignorer que leurs jeunes soient « dehors ». Je leur rappelle aussi qu'ils seront systématiquement poursuivis pour réparer les dégradations commises.

Michel Arzac

INSCRIPTIONS AUX ECOLES

A partir du 16 avril vous devez d'abord vous présenter à la mairie de MOZAC munis de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et, pour les enfants qui fréquenteront le restaurant scolaire, de votre dernier avis d'imposition.

Un certificat d'inscription vous sera alors remis.

Vous devrez prendre rendez-vous avec les directrices concernées (23 au 27 avril pour l'école maternelle) et vous présenter munis du certificat délivré par la mairie, du livret de famille et du carnet de santé ou certificats de vaccination (DTPolio obligatoire).

POUSS' CAILLOU



Dans le cadre de la saison culturelle de l'Arlequin un conte musical était offert par la municipalité aux enfants de l'école maternelle et de la crèche de Mozac : un voyage qui a transporté les petits dans un univers poétique.

Gageons qu'ils verront différemment les petits cailloux et qu'ils en auront plein les poches.

LES ADOS DU CAZOM A LA NEIGE ...

Durant les vacances de février, l'UFCV proposait aux ados du CAZOM (Maison des jeunes de Mozac) diverses activités, dont un après-midi « raquettes » autour du lac de Guéry. Ce fut une occasion pour l'élu référent d'accompagner le groupe de 13 ados et leurs animateurs (Emilie et Franck) et de partager avec eux un moment de plein air.



Enfance & Jeunesse

Social

REPAS DES AÎNES : TOUS PRÉSENTS !



Les Aînés mozacois ont participé en nombre au repas dansant organisé par le CCAS le 15 janvier. Le Maire et le Président du CCAS et le Vice-Président ont présenté leurs vœux aux 230 convives avant de partager un excellent repas servi par le personnel municipal volontaire.

Musiciens, danseuses de Moderne Jazz et danseurs de Country ont animé l'après-midi. Le fait marquant de cette édition 2012 était la reprise de la tradition mozacoise : agents municipaux et élus, tous déguisés pour la circonstance présentaient sous forme de parodie trois événements français marquants de 2011. Ces saynètes comiques ont suscité beaucoup de rires et d'applaudissements ; sans oublier l'intervention de deux convives, chanteurs-amateurs.

La doyenne et le doyen de l'assemblée qui fêteront respectivement leur 94^e et 88^e anniversaire cette année ont reçu un cadeau.

Maintien du lien social et solidarité dans une ambiance de fête : objectif réussi ! Un grand merci à tous.

Social

LES AÎNÉS GARDENT L'APLOMB !

Un nouvel atelier « Equilibre » organisé par le CCAS vient de démarrer avec une participation de la CARSAT qui entend ainsi faire des économies sur le budget « soins ».

Les 12 séances hebdomadaires d'une heure vont consister à acquérir les gestes et conserver une souplesse de nature à éviter les chutes. Les douze nouveaux participants paraissent déjà enchantés !

Les « élèves » de la session précédente poursuivent leurs exercices avec l'association « Vitaliforme »,



Brière

COLLECTE DE VETEMENTS au profit de l'association DES PARALYSES DE FRANCE

**Samedi 14 avril : 9h00 - 12h00
et 14h00 - 16h00,**
garage rue de l'Abbaye (lieu habituel
vers parking).

**Seuls les articles en bon état
emballés** dans des sacs seront acceptés (vêtements, rideaux, nappes, linge de maison, chaussures, ceintures, sacs à mains, sacs de sport, jouets, peluches...). Pas de chiffons ou toutes autres formes de textiles usagés. Permanence assurée par les bénévoles du CCAS. Merci à tous.



Animation de la cité

MOZAC CINÉPHILE

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulé notre carnaval sur le thème du cinéma. L'Harmonie a entraîné la cavalcade dans les rues. Difficile de ne pas remarquer l'improbable rencontre de Blanche neige et des sept nains avec Charlie Chaplin, ou les Dupond derrière la fusée de Tintin (belle réalisation des services techniques). Madame Carnaval, confectionnée par les enfants du centre de loisirs, était suivie par la banda de Los Jardineros. Les décorations des rues et des vitrines avaient été réalisées par l'ADAPEI et les commerçants du bourg.



Après un long périple ponctué d'arrêts musicaux, Mme Carnaval a été brûlée selon la tradition. Un goûter offert par la municipalité a terminé ce bel après-midi festif.

Un grand merci à tous les participants et aux associations qui ont contribué à la réussite de ce carnaval : Auvergne collection, Cyclo club de Mozac, Club de l'âge d'or, Espace culture, Harmonie de Mozac, A.D.A.P.E.I., la banda de los jardineros.

Travaux

ALLÉE DES SAULES



La réfection d'une partie de l'allée des saules s'est terminée le 15 mars 2012 avec le renouvellement de la traversée des eaux pluviales, du réseau et des branchements d'eau potable, l'implantation d'un nouveau poteau d'incendie et la réfection de la voirie.

Montant total environ 56.000 € TTC financé dans le cadre des budgets voirie et réseaux 2012 communaux.

RUE DE L'AMBÈNE



Les travaux sont en cours de réalisation : fin de la pose de l'ensemble des réseaux et début de la réalisation des chaussées. Ils vont se dérouler jusqu'à fin Avril 2012 en coordination avec la réalisation de la 2^e tranche du Lotissement du Peiroux.

Montant total des travaux : 570.000 € TTC financés par la participation des constructeurs pour voirie et réseaux divers (PVR) de 410.000 € TTC et la part communale : 160.000 € TTC.

Brière

Abonnez-vous au flux RSS du site internet de la ville de Mozac : www.ville-mozac.fr. Vous pourrez ainsi recevoir dans votre boîte e-mail les dernières mises à jour du site et toute l'information municipale en direct.



SUR LES PLANCHES MOZACOISES

L'Arlequin fait salle comble avec sa série Théâtre en tout genre.

En février la troupe Calliopé Comédie interprétait La paix du ménage, oeuvre classique de Guy de Maupassant. Répliques cinglantes et scènes rythmées, les comédiens ont interprété avec brio cette pièce où était abordé le thème de l'adultère, avec humour.

En mars, Pièce détachée offraient aux spectateurs de L'Arlequin une mise en scène de Florence Foresti. Dénouement inattendu. La série continue en avril avec le Misanthrope et l'Auvergnat !



Info

La fête patronale aura lieu le **dimanche 24 juin** dans le parc de l'Abbaye, sur le thème du « FAR WEST ». Après le défilé et l'apéritif offert par la paroisse, un repas (sur réservation) vous sera proposé et différents groupes animeront cette journée festive.

Civik attitude

DANGER !

Les chenilles processionnaires possèdent des poils urticants. Elles proviennent des pins, des sapins, des cèdres, des douglas et des chênes où elles font des nids au cours de l'hiver. Entre mars et mai, selon la chaleur, elles descendent des arbres et se déplacent en procession. Supprimer les nids des chenilles qui se trouvent encore dans vos arbres, soit en les brûlant soit en employant des insecticides appropriés : protection indispensable !

Renseignez-vous !



JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT !

Rendez-vous le **14 avril à 9h00** devant l'Arlequin pour une action civique ! Après l'effort dans la bonne humeur, nous nous retrouverons pour le pot de l'amitié, salle de convivialité.

Venez nombreux !

Riom Communauté



PROJET DE TERRITOIRE DE RIOM COMMUNAUTÉ : ATELIERS OUVERTS À LA POPULATION

Vous êtes invités aux ateliers de travail destinés à « affiner le diagnostic du territoire de Riom Communauté ».

Maison des Associations de Riom, Salle du Tribunal (sauf 5 avril : Salle Louise Michel)

→ 5 avril - 18h00 : Logement et Cadre de vie - habitat, logement social, nouvelles énergies. (Salle Louise Michel)

→ 23 avril - 18h00 : Environnement - milieux naturels, biodiversité, déchets, lutte contre l'effet de serre et les pollutions.

→ 24 avril - 18h00 : Société - sport, culture, éducation, lien social, citoyenneté.

→ 3 mai - 18h00 : Social - insertion, jeunesse, seniors, petite enfance, handicap, santé.

→ 9 mai - 18h00 : Aménagement - urbanisme, organisation de l'espace, déplacements.

LE MOT DE L'OPPOSITION

POINTS IMPORTANTS DU C.M. DU 27 FÉVRIER 2012

Le Débat d'orientation budgétaire :

Nous n'avons eu droit qu'à un long développement des recettes et des dépenses de l'année 2011. Pour le budget 2012, Monsieur le maire nous a informés de sa volonté de maintenir l'Excédent brut de fonctionnement (EBF) à un niveau identique aux années précédentes soit environ 500 k€ sans plus d'explication. Le principe de réaliser un EBF est de permettre d'assurer le remboursement des emprunts en cours et de financer des investissements futurs. La majorité municipale ne nous a pas présenté une projection hiérarchisée des investissements communaux qu'il est souhaitable de réaliser dans les années à venir pour améliorer la vie de nos concitoyens :

- l'école et son regroupement sur un même site ;
- l'aménagement du bâtiment de la propriété jouxtant l'abbaye pour accueillir la mairie et des espaces culturels (salle d'exposition, point lecture, etc.) ;
- la réfection des voiries y compris les réseaux ;
- les travaux d'économie d'énergie des bâtiments.

La seule annonce faite par Monsieur le maire est la probable augmentation de la pression fiscale par l'augmentation des taux des différentes taxes. « La commune est pauvre » dixit Monsieur le maire.

Vente de biens communaux :

Monsieur le maire a proposé la vente de deux terrains et de deux bâtiments communaux afin d'avoir des recettes supplémentaires pour financer la maison des associations. Nous avons toujours émis des réserves concernant ce projet dont la réalisation pose des problèmes (imbrication de salles entre elles, mauvaise insonorisation, odeurs par absence de ventilation, mode de chauffage non économe en énergie, non utilisation des énergies renouvelables, etc.).

Dans le cadre du PLH (Programme local de l'habitat), la municipalité avait pris l'engagement de réaliser une cinquantaine de logements avant 2014. Pourquoi Monsieur le maire n'a-t-il pas saisi l'opportunité de mettre à la disposition de Riom-Communauté ces espaces et bâtiments pour permettre à des bailleurs de réaliser des logements locatifs ? Prendre des engagements c'est bien, les tenir c'est mieux.

Mozac Avenir et Solidarité, élus de gauche :

Jean Cachinero, Béatrice Castelluci, André Chanudet,

Dominique Louste, Édith Michaud, Matthieu Perona.

LE MOT DE LA MAJORITE

Impôts locaux 2012

Le budget n'est pas encore voté à ce jour. Le maintien de notre capacité d'investissement nécessitera cette année une légère augmentation de la pression fiscale. Depuis le début du mandat en 2008, une seule augmentation de 2% a été appliquée à nos taux communaux en 2009. Nous allons proposer au conseil municipal une hausse de 2,5% en 2012 sur la taxe d'habitation et le foncier bâti. Evidemment c'est toujours trop pour celui qui paie, même s'il nous semble que ce soit raisonnable.

• La **taxe d'habitation** subira une hausse globale de l'ordre de 3% sur le montant à payer.

• Le **foncier bâti** augmentera globalement d'environ 6% car le Conseil Général a majoré sa propre part de 9%.

Sécurisation des écoles : une passerelle rue Sanitas

Cette passerelle piétonne permettra aux enfants de l'école élémentaire de franchir la rue Sanitas en toute sécurité, tout en maintenant la circulation des véhicules légers et de secours, sur cette voie. La proposition remonte au conseil d'école de juin 2011 où un certain nombre de mesures de sécurité avaient été proposées, dont le déplacement de l'accès à l'école par le parking arrière et l'étude du franchissement de la rue Sanitas. Le cabinet d'architecture mozacois G&O a réalisé cette étude avec, parmi d'autres, une contrainte particulière liée à la ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) qui s'applique à ce lieu. Après concertation, l'architecte des bâtiments de France a donné son aval à un projet répondant à ses exigences architecturales : « un ouvrage le plus aérien possible et le plus transparent tout en affichant une identité spécifique ». Evidemment, ces contraintes ont entraîné un surcoût par rapport à l'estimation initiale. L'avant projet définitif est estimé à 136 000 € HT donnant droit à un subventionnement de 50%, soit un coût net de 68 000 €.

Le groupe de la majorité.

Agenda

AVRIL

06 et 07	Tournoi des Jeunes
14	Concours Intersociétaire
20	Le misanthrope et l'Auvergnat : théâtre
21	Soirée choucroute
27	Court métrage
28	Finale du Champ. d'Auvergne
29	Rallye
	Journée de la Déportation
	Thé dansant

MAI

08	Cérémonie du 8 mai
	Soirée amicale
09	Conférence
11	Khalid et J. Lefauchaux : humour
17-18-19	Tournoi
18	La cuisine au Jazz : concert
26-27	Compétition

JUIN

04	Musiques de films : concert
09	Tournoi vétérans
16	Fête du basket
	Gala de l'Harmonie
24	Fête patronale
28	Fête annuelle
30 juin 1 ^{er} juillet	90 ans du club

US MOZAC	Complexe sportif	Journée
Boules Mozacoises	Complexe sportif	
Spectacle : Municipalité	Complexe sportif	20 h 30
Harmonie	Arlequin	19 h 00
Comité de Jumelage	Arlequin	20 h 30
Mozac Bi crossing	Complexe sportif	15 h 00
Cyclo Club	Complexe sportif	7 h 30
Municipalité	Cimetière et square Hulet	11 h 00
US MOZAC	Arlequin	14 h 00
Municipalité	Départ Place St-Paul	11 h 00
Amis du pré du lac	Arlequin	
Jardiniers de France	Arlequin	20 h 00
Spectacle : Municipalité	Arlequin	20 h 30
Mozac Volvic Basket	Gymnase	Journée
Spectacle : Municipalité	Arlequin	20 h 30
Gauloise Gymnastique	Gymnase	Journée

Piano à Riom & Municipalité	Arlequin	20 h30
US MOZAC	Complexe sportif	Journée
Mozac Volvic basket	Complexe sportif	Journée
Harmonie	Arlequin	20 h 30
Comité d'animation	Domaine de l'Abbaye	Journée
Foyer du Moulin Blanc	Arlequin	18 h 30
Gauloise gymnastique	Gymnase & Arlequin	Journée